

Image not found or type unknown



## Trop perçu salaire commissionnement

Par **leelou4567**, le **21/07/2010 à 18:28**

Bonjour,  
Depuis juillet 2007, je suis employée dans une entreprise, je viens de me rendre compte que depuis ma première paie, mon employeur se trompe sur mon commissionnement, en effet je touche 1.5% de commission au lieu des 1% prévu dans mon contrat.  
Peut-il me réclamer les sommes trop perçues, je ne sais pas quelle option s'offre à moi?  
Pouvez-vous m'aider?  
Merci d'avance